

Une nouvelle patinoire réfrigérée dans Les Rivières

Cette troisième installation sera située près de l'aréna Duberger

Le Journal de Québec · 03 déc. 2024 · 11 · STÉPHANIE MARTIN

L'administration Marchand a tranché la question de l'emplacement de la troisième patinoire réfrigérée de Québec, qui sera construite près de l'aréna Duberger, a appris Le Journal.



C'est l'arrondissement Les Rivières qui accueillera la troisième installation du genre, après le parc Victoria, dans La Cité-limoilou, et le parc du Bon-pasteur, à Charlesbourg.

La nouvelle patinoire, dont les coûts n'ont pas été dévoilés pour le moment, se trouvera derrière l'aréna Duberger, sur le site de l'actuel terrain de soccer naturel. Le Journal a obtenu les images de la future installation.

ENGAGEMENT

« Je suis vraiment content que les patinoires réfrigérées couvertes avancent ! C'est un engagement important qui fera bouger les jeunes et moins jeunes toute l'année », a commenté le conseiller membre de l'exécutif responsable des Loisirs et des Sports, Jean-françois Gosselin. En campagne, en 2021, alors qu'il se présentait à la mairie, c'est justement à cet endroit que M. Gosselin avait pris l'engagement de doter Québec de patinoires réfrigérées.

Le lieu choisi, situé le long de l'autoroute Robert-bourassa, offre plusieurs avantages, selon l'analyse de la Ville de Québec. La patinoire sera protégée des vents froids, elle s'intégrera à l'environnement immédiat, qui est déjà un complexe à vocation sportive. Elle présentera des marges de recul suffisantes par rapport aux habitations environnantes et sa proximité d'un grand axe routier offrira un « potentiel signalétique ».

PAVILLON DE SERVICES

De plus, le pavillon de services qui sera construit pourra aussi servir au terrain de baseball situé à proximité et qui est le troisième plus fréquenté à Québec.

Un point négatif a été noté, cependant, au sujet de la présence d'un programme vacances-été sur le site.

Les activités seront perturbées lors de la période de construction de la patinoire et du pavillon de services, révèle l'analyse. Mais à long terme, l'installation pourra servir aux camps de jour. L'échéancier de construction reste à préciser.

Marchand craint un « retour en arrière » si Hamad devient maire

Le Journal de Québec · 03 déc. 2024 · 7 · TAÏEB MOALLA

L'arrivée de l'ancien ministre libéral Sam Hamad à la tête de la Ville de Québec serait un « retour en arrière », a affirmé Bruno Marchand, tout en se défendant de comparer son possible futur adversaire au président américain élu Donald Trump.

C'est ce que le maire de Québec a affirmé, hier matin, en point de presse. Le Journal rapportait, samedi, une attaque en règle de M. Marchand contre M. Hamad, qu'il avait qualifié, dans un balado politique, de « Make America

Great Again en formule un peu plus simplifiée ».

« Je fais juste dire que c'est le retour dans le passé. C'est le retour en arrière [...] C'est facile dans des temps incertains, c'est facile dans des temps difficiles, c'est facile quand le changement nous est imposé de l'extérieur de dire : “Non non, il n'y aura pas de changement. On va revenir en arrière” », a expliqué le maire Marchand.

PAS D'ANALOGIE AVEC TRUMP

À ses yeux, le « Make America Great Again » ne servait pas à faire d'analogie entre M. Hamad et Donald Trump, mais à décrire la situation politique actuelle.

« Il [Sam Hamad] ne dit rien dans les médias, mais il dit quelque chose quand il va dans des événements et quand il parle aux gens. C'est pas dur de savoir où il va travailler. Si vous pensez que Sam Hamad va être un apôtre de la santé et de la mobilité active, vous avez peut-être raison, mais j'ai de la misère à y croire », a ajouté le maire en jurant ne pas chercher à pousser son potentiel rival à annoncer rapidement sa candidature.

Contacté par Le Journal, M. Hamad, qui n'a toujours pas fait part de ses intentions en vue du scrutin de l'an prochain, n'a pas souhaité réagir.

« TOUT SEUL SUR LE RING »

Invité à réagir, Claude Villeneuve, chef de l'opposition officielle, a qualifié M. Hamad de « gentilhomme, très courtois, qui ne fait pas de la politique ordurière ».

Il a également estimé qu'il n'est pas « très élégant » d'associer M. Hamad à Donald Trump.

« Des fois, j'ai envie de dire que Bruno Marchand c'est la version Wish [site chinois de vente en ligne] de Valérie Plante, mais je me contente de le penser », s'est-il amusé à dire.

Sur le fond des choses, M. Villeneuve croit que « Bruno Marchand est tout seul sur le ring. Il se cherche des adversaires. Il veut que quelqu'un embarque ».

Une hausse moyenne des taxes de 2,9 % en 2025

Le Journal de Québec · 03 déc. 2024 · 6 · TAÏEB MOALLA

La hausse moyenne des taxes résidentielles et non résidentielles sera de 2,9 % à la Ville de Québec, a confirmé Bruno Marchand, hier matin, en soutenant que « la maison est en ordre ». Mais l'opposition officielle craint une hausse des tarifs dans le budget qui sera dévoilé demain.



Le maire de Québec a ainsi confirmé une information d'abord rapportée par Radio-canada en déclarant que l'économie totale sera de 407 \$, sur trois ans, pour chaque impôt foncier en ville par rapport à ce que cela aurait coûté si la Municipalité l'avait ajusté à l'inflation.

MOINS ÉLEVÉE QU'AILLEURS

M. Marchand a insisté pour dire que la hausse cumulative des taxes résidentielles à Québec, entre 2022 et 2024, est une des moins élevées des 10 plus grandes villes québécoises et qu'elle est largement inférieure à la moyenne de ces villes.

« Pour moi, c'était fondamental de limiter la hausse des taxes durant tout le mandat. C'est important de faire les efforts nécessaires pour éviter de charger l'ensemble de l'inflation aux citoyens », a-t-il laissé tomber en se défendant de présenter, demain, un budget « électoraliste ».

Entre 2022 et 2025, l'administration Marchand assure avoir fait près de 88 M\$ de compressions dans ses unités administratives.

Invité à donner des exemples de compressions, le maire Marchand a énuméré le gel actuel des embauches dans l'administration municipale (sauf pour la sécurité publique), la collecte des matières résiduelles aux deux semaines ou encore plusieurs contrats désormais accordés à l'externe.

Malgré la hausse limitée des taxes, M. Marchand a assuré que la dette continuera de baisser dans le budget 2025.

Dès le mois de septembre, M. Marchand a assuré que la hausse des taxes municipales sera inférieure à l'inflation, évaluée à 3,3 %.

RÉACTIONS MITIGÉES

Du côté des trois partis d'opposition municipaux, les réactions à cette annonce ont été plutôt mitigées.

Claude Villeneuve, chef de l'opposition officielle, a parlé d'une « hausse en apparence limitée », mais il a ajouté qu'il fallait attendre le budget de demain pour avoir un portrait complet de la situation.

Ce dernier craint notamment qu'il y ait d'autres hausses de tarifs ou une réduction de services aux citoyens.

« L'argent que Bruno Marchand dit ne pas aller chercher de la main droite, il vient le chercher de la main gauche dans une autre poche », a-t-il imaginé en soutenant que le maire sortant est déjà en campagne électorale.

À Équipe Priorité Québec, on a accusé le maire Marchand de « manipuler les chiffres » et de comparer des pommes avec des oranges.

« On n'est pas contents de cette annonce. Cette année, il aurait dû y avoir un gel des taxes pour les commerçants », a lancé le chef non élu du parti, Patrick Paquet.

De son côté, Jackie Smith, cheffe de Transition Québec, a jugé que « la Ville se prive de ressources » en refusant d'ajuster les taxes au niveau de l'inflation.

Elle a estimé que le maire « essaye de plaire à tout le monde et de faire croire aux gens qu'il donne un bénéfice pour eux ».

QUÉBEC, « DES GRANDES ON EST VILLES CELLE QUI AU OFFRE LE PLUS DE SERVICES GRATUITS : BAINS LIBRES EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS, PATINAGE LIBRE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR, SKI DE FOND, CENTRE DE GLISSE, BASE DE PLEIN AIR... ON A GARDÉ ÇA PENDANT TROIS ANS, MALGRÉ UN CONTEXTE DE COMPLÈTE TEMPÊTE. »

– Bruno Marchand,
maire de Québec

Taxes municipales : des gains de 407 \$ par propriétaire depuis 2022, dit Marchand

Le maire Bruno Marchand estime avoir permis aux propriétaires de résidence de Québec d'économiser 407 \$ depuis 2022 en évitant de hausser drastiquement leur compte de taxes.

Radio-Canada révélait lundi que [la Ville de Québec va limiter la hausse du compte de taxes à 2,9 % pour 2025](#), bien en deçà de l'inflation. Pour le non résidentiel — qui inclue les secteurs commerciaux et industriels — la hausse devrait également se chiffrer à 2,9 % selon le maire qui doit présenter son budget en détail mercredi.

Bruno Marchand estime avoir fait un choix politique, en limitant les hausses de taxes des citoyens depuis son arrivée en politique en 2021.

407 \$ par résidence que les résidents n'ont pas eu à payer. 407 \$, dans les temps actuels, ce n'est pas la panacée, mais c'est beaucoup d'argent sur trois ans qu'on a réussi à sauver aux citoyens en taxes qu'on aurait dû charger, parce que ça coûte ça, parce que ça aurait été le plus facile, se réjouit Bruno Marchand,

Contrairement à d'autres villes [comme Lévis](#), Bruno Marchand dit avoir été en mesure d'éviter des hausses trop marquées entre ses budgets municipaux. Or, cette décision s'est traduite par une baisse des revenus de la ville de près de 152 M \$ depuis 2022. 152 M \$ de manque à gagner pour la Ville, sur toutes ces années, ce n'est pas banal. 152 M \$: c'est énorme.

Bruno Marchand prévient que ce manque à gagner a déjà des impacts sur certains services, notamment la collecte des ordures et des gels d'embauche. C'est des coupures, c'est des compressions, c'est 31,7 M \$ de compression [dès cette année], précise Bruno Marchand.

Ne croyez pas un politicien qui vous dit que ça n'affectera pas le service aux citoyens. Ça ne se peut pas. [...] Cet argent-là, il fait une différence. Maintenant ça ne veut pas dire que le citoyen dans son quotidien va voir que la ville à

changé. Mais dans nos façons de travailler, de faire, dans les contrats qu'on accorde, dans certains services, ça a un impact.

Une citation de Bruno Marchand, maire de Québec

La tempête de l'inflation

À un an des élections municipales, le premier magistrat estime que les finances de la Ville sont à restées à flot, malgré l'inflation qui a marqué les années précédentes. Je pense qu'on a été parmi les meilleurs dans la tempête. Ça aurait été le plus facile et le plus normal de dire : on va charger ce qui est normal c'est-à-dire l'inflation, ajoute le maire de Québec.

La maison, elle est hyper en ordre. On est le seul palier de gouvernement qui a réduit sa dette, le seul palier de gouvernement qui réussit à réinvestir dans des secteurs névralgiques.

Un « strip-tease » à venir, selon Villeneuve

Le chef de Québec d'abord, Claude Villeneuve, s'attend à des surprises mercredi lors du dévoilement du budget. Selon le chef de l'opposition officielle, plusieurs services aux citoyens devraient être amputés.

Je suis un peu narquois par rapport à l'exercice du maire aujourd'hui. Je comprends qu'on veut mettre l'emphase sur la hausse de taxes, mais on va avoir un petit strip-tease au cours des prochains jours. On va avoir plein de petites surprises sur comment ça se finance tout ça.

Claude Villeneuve pointe notamment la [disparition des places éphémères](#), de certains abris d'autobus et la fin des prêts d'équipements pour certains organismes.

Quant à elle, la conseillère de Limoilou Jackie Smith s'explique mal une baisse de services dans un contexte où la situation économique de la Ville est enviable. On trouve que ce n'est pas une bonne idée. Malgré qu'il y a de bons indicateurs économiques, il y a des gens qui sont vraiment en crise, il y a plus de monde dans la rue, plus de gens en insécurité alimentaire que jamais [...] Ça va aggraver certaines crises, croit la cheffe de Transition Québec.

Il manipule les chiffres pour que ça se présente bien. Là, on est en campagne électorale, c'est clair, croit Patrick Paquet, chef d'Équipe priorité Québec.

Des citoyens menacent de poursuivre la Ville

Ils lui ont envoyé une mise en demeure concernant son règlement sur les foyers et poêles

Le Journal de Québec · 03 déc. 2024 · 7 · STÉPHANIE MARTIN

Des citoyens mettent en demeure la Ville de Québec de modifier son règlement interdisant certains appareils de chauffage au bois, sans quoi ils menacent de poursuivre la Municipalité pour atteinte à leur « droit à l'énergie ».



L'avocat en droit de l'énergie Samuel Samson (2^e à gauche) représente Alexandre Lemay, Sonia Joannette, Ziad Salloum et Abir Salloum, des citoyens qui mettent en demeure la Ville de Québec en lien avec la réglementation sur le chauffage au bois. PHOTOS STEVENS LEBLANC

Les citoyens, représentés par l'avocat Samuel Samson, estiment que le règlement interdisant l'utilisation des poêles à bois non certifiés (à partir de 2026) et des foyers d'ambiance (à partir de 2030) porte « atteinte au droit à l'énergie ».

C'est la première démarche juridique de ce type, souligne Me Samson.

Elle vise à faire reconnaître le « droit d'accéder à l'énergie, à la capacité d'auto-satisfaire les besoins vitaux et à la liberté d'y parvenir de [leurs] clients et plus largement, des résidents de la ville de Québec », spécifie la mise en demeure, déposée à la Ville hier.

Ce droit à l'énergie est, selon Me Samson, implicitement reconnu par la charte canadienne et la charte québécoise et cette cause pourrait devenir une cause type pour sa reconnaissance formelle.

DURANT LES JOURNÉES DE SMOG

Les quatre citoyens et leur avocat exigent que d'ici le 15 février, la Ville modifie son règlement afin qu'il ne porte pas atteinte au droit à l'énergie.

Selon eux, la réglementation devrait se limiter à suspendre le droit d'utiliser les appareils de chauffage au bois pendant les journées où la qualité de l'air atteint un seuil dangereux pour la santé.

Pour les citoyens rencontrés, le droit de se chauffer par le moyen de leur choix ne devrait pas être entravé.

« Je crois à la liberté de choisir sa source d'énergie comme on veut. Je trouve que c'est un droit fondamental pour chaque citoyen. Je ne trouve pas que la santé est un motif qui soit légal, sinon il faut interdire les couteaux et les autos, parce qu'il y a des risques pour les gens », soutient Ziad Salloum, de Val-bélair.

Pour Sonia Joannette, qui est harpiste et qui doit conserver ses instruments à une température minimale de 16 degrés, les pannes électriques sont une source de stress.

« S'il manque d'électricité, je crains de perdre les instruments. »

Dans sa maison de Neufchâtel, impossible d'installer un poêle à bois.

Et comme il est maintenant interdit d'installer des foyers d'ambiance, la seule possibilité demeure un chauffage d'appoint au gaz qui lui coûterait 25 000 \$.

BAISSE DE LA VALEUR DE SON CONDO

Alexandre Lemay a quant à lui emménagé il y a deux ans dans un condo à Charlesbourg, qu'il a choisi entre autres pour son foyer d'ambiance.

Les modifications pour le retirer coûteraient au moins 30 000 \$ et cela affecterait négativement la valeur de sa propriété, croit-il.

« Ce qui nous dérange, c'est qu'on se le fait mettre dans le fond de la gorge », affirme celui qui a amorcé le recours.

« C'est parti d'une frustration. Ce que je voulais, c'est que la Ville reconnaisse les droits acquis. »